SM-820 Adjuvant effet structuré

Additif pour la préparation de vernis / laques structurés

Teinte	Disponibilité	
	Nbre / palette	200
	Taille / Quantité	**0,5 kg**
	Conditionnement	Seau plastique
	Emballage / Code	01
	Art. n°	
Additif SM-820/S - Effet structuré fin	1942	■
Additif SM-820/M - Effet structuré moyen	1943	■
Additif SM-820/L - Effet structuré grossier	1944	■

Domaines d'utilisation

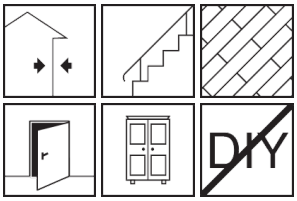

- Pour la préparation de vernis / laques structurés
- Vernis & Laques Aqua et PU
- Pour l'utilisation dans les Vernis / Laques pour verre
- Au sol, pour améliorer l'antidérapance
- Produit réservé à l'usage des professionnels.

Propriétés

- Crée une surface rugueuse au toucher
- Améliore la résistance
- Génère un aspect mat
- Sur le sol et les escaliers et pour l'amélioration de l'effet antidérapant
- Manipulation simple grâce au gobelet doseur joint et à l'application facile

Données techniques

Odeur	Inodore

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Produits complémentaires

- Vitrificateur Aqua TL-412 pour escaliers (2372)
- Aqua PL-413-vernis parquet (2374)
- Finition polyuréthane SL-21X
- PUR CL-24X-Colorlacke
- PUR BML-215-Vernis mat brillant (1941)
- Vernis Diamant Aqua 2DS-450 (3869)

Préparation

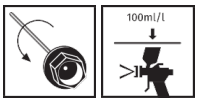

Rapport de mélange	Env. 100 ml (40g) par litre de vernis prêt à utiliser

Utiliser le godet de mélange compris pour un dosage précis.
Incorporer dans le produit en brassant avec le mélangeur breveté.
Il n'est pas nécessaire de diluer avec de l'eau.
Si nécessaire ajuster le matériau de revêtement à la viscosité de traitement.

Mise en œuvre

- Conditions de mise en œuvre
  Consulter la fiche technique du vernis utilisé.

  Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre

Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test.

Stockage / Tenue en stock	Minimum 60 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.
Equipement de protection individuelle	Pour la mise en œuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules P2 et des lunettes de protection est nécessaire.
Elimination	Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.